



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCMI de l'ens.privé de l'académie de Bordeaux

CCMD
208

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 02/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	1 991	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
B. Nombre de votants	B =	829	
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	16	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	813	
			Nombre de listes présentées 4 Nombre de sièges à pourvoir P = 5 Quotient électoral (2 décimales) $Q = \frac{D}{P} = \frac{813}{5} = 162,60$

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{Q}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
Liste SPELC - CCMI Académie de Bordeaux	SPELC	318	1	1 ^{er} - 159,00			2
VOTRE VOIX - NOTRE ACTION VOTEZ Fep-CFDT en CCMI	FEP CFDT	413	2		2 ^e - 137,67		3
LAB SINDIKATUA CCMI SYNDICAT LAB CCMI	Union Syndicale LAB / fédérations professionnellessec	35	0				0
Liste Sniec-CFTC	CFTC	47	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
FRESE Constance	BVEC délégué de liste	
EYMAT Philippo	Délégué de liste	
ARANDI Emmanuelle	Délégué des listes	
SICARD Estelle	Délégué de liste	
CASPEYRES Marie	Présidente	